

20 novembre 2025

Rapport provisoire du Comité de surveillance du PERP dénommé « CARDIF Multi-Plus PERP » ou « BNP Paribas Multi-Placements PERP »

L'UFEP est une association qui souscrit des contrats collectifs d'assurance-vie auprès de CARDIF ASSURANCE VIE et auprès d'ASSU-VIE, et d'épargne retraite auprès de CARDIF RETRAITE, compagnies d'assurances qui font partie du groupe BNP Paribas (pour CARDIF ASSURANCE VIE et CARDIF RETRAITE) et GROUPAMA (pour ASSU-VIE).

La loi a organisé l'indépendance du Comité de surveillance vis-à-vis de l'assureur. 50% de ses membres sont obligatoirement libres de tout lien avec celui-ci. Par ailleurs tous ses membres (hormis le représentant nommé par le Conseil d'administration) sont élus par un vote en Assemblée Générale des adhérents. L'UFEP a pour mission de vous représenter auprès de CARDIF ASSURANCE VIE, ASSU-VIE et/ou CARDIF RETRAITE et de vous informer des éventuelles modifications du contrat d'assurance soumises à votre approbation. Elle effectue également une surveillance des gestions technique, administrative et financière réalisées par l'assureur et doit vous en rendre compte dans un rapport annuel, consultable sur le site de vote prévu pour chaque Assemblée Générale et sur le site de l'association.

Membres du Comité de surveillance du CARDIF Multi-Plus PERP ou BNP Paribas Multi-Placements PERP

M. Philippe BERNARDI, représentant le Conseil d'administration de l'UFEP, élu par le Comité de surveillance, Président du comité,

Mme Patricia CHASSAGNE, adhérente et ancienne Conseillère en Gestion de Patrimoine Indépendante,

Mme Claire CREUZOT, personne qualifiée, actuaire et titulaire d'un DEA de recherche opérationnelle

M. Jean-Louis CAYROL, personnalité qualifiée, ancien délégué général de l'association,

M. Thibault COUTURIER, adhérent rentier, membre d'un conseil de surveillance du fonds de retraite d'une grande banque,

M. Patrick JOACHIMSMANN, Adhérent.

Le présent document fera l'objet d'une mise à jour après l'arrêté des comptes au 31/12/2025 par l'assureur. Elle sera mise en ligne sur les sites internet de vote et sur le site de l'UFEP (*).

(*) Rapport complet consultable sur les sites internet et disponible en version papier sur demande écrite qui doit être envoyée à l'adresse postale de l'UFEP à partir du 1^{er} avril 2026

Nombre d'adhérents au plan d'épargne au 30 septembre 2025 : Le nombre d'adhérents continue de reculer à **8216** (vs 8746 au 31/12/2024) dont **813** en phase de rente (vs 803 au 31/12/2024). Sur les 9 premiers mois 2025, on comptabilise **540** sorties (pour 32 M€) dont **316** rachats exceptionnels et transferts sortants contre **475** sur l'année 2024. A noter cependant que sur ces sorties **121** sont des transferts internes vers des Plans d'Epargne Retraite individuels (PERin) contre **200** sur l'année 2024. Ces chiffres reflètent bien entendu l'arrêt de la commercialisation de ce PERP fin 2019 et les lancements des nouveaux produits de retraite PERin qui ont déjà largement bénéficié de transferts depuis les anciens produits retraite.

DECANTONNEMENT DES PERP

Les membres du comité de surveillance sont intervenus et continueront d'intervenir régulièrement auprès de l'assureur (vigilant également sur le sujet) afin que les adhérents ne pâtissent pas de la situation du fonds en euro cantonné en phase d'attrition. En effet, il convient de trouver une solution afin de protéger le taux de rendement du fonds en euros cantonné. Les efforts déployés jusqu'alors ont abouti à un texte législatif dont les décrets d'application n'ont malheureusement pas été publiés. Cela laisse ouverte la possibilité de revenir auprès des pouvoirs publics sur ce sujet, en coordination avec l'assureur.

Encours des capitaux gérés : Le total des capitaux gérés dans les deux composantes (phases de constitution et rente) de ce PERP, s'élève à **262 M €** (274 M€ fin 2024). Cet encours des capitaux se ventile à peu près pour moitié en unités de compte et pour l'autre moitié sur le fonds en euros cantonné de **129 M€** dont **36 M€** pour les rentes en cours de service qui sont obligatoirement gérées dans ce dernier support.

Sorties des PERP de moins de 2000€ (loi Sapin)

Dans le cadre de la loi Sapin votée en 2016 et sous réserve du respect de certaines conditions, les PERP de faibles montants peuvent faire l'objet d'un rachat exceptionnel. Au 30 septembre 2025 le « stock » des « mini PERP » était de **853** pour un encours de 383 K€.

Point sur les réclamations

De manière générale BNP Paribas Cardif renforce sensiblement les moyens dédiés à la gestion des Réclamations en traitant les problèmes rencontrés à la source (évolution des procédures). Les réclamations orales ne sont, quant à elles, pas encore incluses dans le périmètre d'analyse.

A noter cependant qu'en 2025 une augmentation des volumes est enregistrée liée pour l'essentiel à une opération bien spécifique et qui a fait l'objet d'un envoi de courrier fin 2024. Le sujet est désormais clos.

Pour l'ensemble des PERP de l'assureur CARDIF (vision globale) 79 réclamations écrites sont répertoriées au 30/09/2025 pour 72 réclamations il y a un an. Un peu moins des 2/3 sont redevables aux délais de traitement durant la vie « normale » du contrat (90% contre 10% durant la fin de vie du contrat).

Pour ce PERP, à fin septembre 2025, on enregistrait 22 réclamations écrites (11 en 2024).

Versements reçus et frais pratiqués

A fin septembre 2025 le montant des versements nets effectués s'élève à 2,3 M€. Le montant des frais prélevés sur ces versements a été conforme à ce qui est prévu aux Conditions Générales du contrat. Sur une base annuelle depuis 2023, l'ensemble des versements (programmés et libres) tournent autour de 7 M€ annuellement, ce qui assure aux gestionnaires un minimum de latitude pour effectuer les arbitrages nécessaires pour ce fonds fermé depuis plusieurs années à la commercialisation.

Gestion Financière

1) Le fonds en euros cantonné de CARDIF Multi-Plus PERP et de BNP Paribas Multi-Placements PERP au 30/09/2025

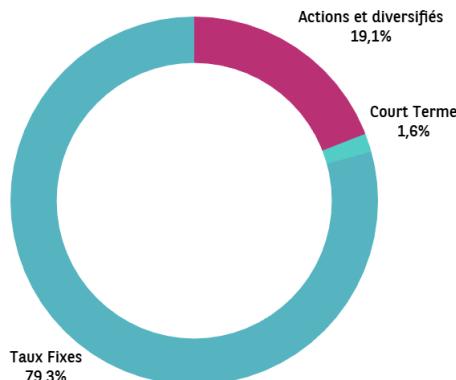
Les acteurs de la gestion d'actifs, de manière générale, ont pu bénéficier de marchés actions dynamiques. Sur les marchés de taux les arbitrages et les flux permettent encore de se repositionner ponctuellement sur des niveaux plus attrayants, tout en restant vigilant sur les niveaux de rendement des obligations des entreprises.

- A la fin septembre 2025, la valeur de marché du fonds s'élève à 146 M€ contre 152 M€ au 31 décembre 2024. Ceci s'explique par la lente attrition de ce fonds fermé depuis 4 ans. La gestion reste active notamment sur la poche Actions avec près de 5 M€ de ventes nettes et un repositionnement partiel sur l'Obligataire qui représente près de 80% de la structure de l'actif. Pour rappel, la valeur de marché prend en compte les plus ou moins-values du portefeuille alors que la valeur comptable ne tient compte que des valeurs historiques.
- La structure des actifs en valeur de marché depuis la fin 2024 évolue en faveur de la poche des Obligations à Taux Fixe qui passe de 76 à 80% accompagnée de la baisse de la poche Actions et diversifiés qui évolue de 21 à 19% pour une exposition nette de couvertures de 24 M€. Le Court Terme passe de 3 à 2%. Ces mouvements se retrouvent dans les évolutions des sensibilités Action et Taux.
- L'analyse plus détaillée de l'exposition Obligataire (hors fonds) fait apparaître sur cette poche un investissement de 54% en « emprunts d'Etats » et 26% sur le secteur financier (obligations émises par les institutions financières, notamment les banques).
- La qualité du portefeuille obligataire est au niveau « A+ », reflétant les effets de la gestion active qui permet encore de faire profiter les adhérents d'arbitrages opportuniste avec des taux moyens d'investissements sur la période supérieurs à 3%.
- Le Comité constate par ailleurs que les sensibilités au risque « Actions » et au risque de Taux baissent légèrement.

STRUCTURE DE L'ACTIF

Capitalisation du fonds en euros en valeur boursière : 146M EUR

Allocation d'actifs



Evolution de la structure d'actifs



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU PORTEFEUILLE

31/12/2024						30/09/2025								
	Valeur bilan nett..	en %	Valeur marché*	en %	+/- values latentes	en %	Valeur bilan nett..	en %	Valeur marché*	en %	+/- values latentes	en %	Δ Valeur bilan net..	Δ en %
Taux Fixes	128	83,6%	116	76,3%	-12	-9,3%	129	86,6%	116	79,3%	-13	-10,2%	1	0,95%
Taux Variables et Indexés inflation	0	0,0%	0	0,0%	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0
Actions et diversifiés	20	13,3%	31	20,6%	11	54,2%	18	11,8%	28	19,1%	10	58,3%	-3	-13,22%
Court Terme	5	3,1%	5	3,2%	0	1,3%	2	1,6%	2	1,6%	0	0,2%	-2	-49,92%
Total actif	153	100,0%	152	100,0%	-1	-0,5%	149	100,0%	146	100,0%	-3	-2,0%	-4	-2,51%

* coupons courus inclus, montants en millions d'euros, sans prise en compte du notionnel des couvertures

2) Principaux supports en unités de compte utilisés

Les 10 unités de comptes les plus souscrites (sur plus de 970 proposées), représentent 24,5% de l'encours des supports en UC total (près de 133 M€) au 30 septembre 2025. L'Unité de compte CARMIGNAC INVESTISSEMENT dont l'encours est le plus important représente 3,5% du total de l'encours des U.C.

Synthèse des UC

(les montants en seconde colonne représente les encours et en troisième colonne le % que ces encours représentent au regard du total des UC)

CARMIGNAC INVESTISSEMENT	4 642534	3,5%
EUROSE 0.96% PERP	4 483155	3,4%
BNPP AQUA CL PERP 0.96%	3 387437	2,5%
FIDELITY TARGET 2035 EUR FD A 0.96% PERP	3 365054	2,5%
FID TAR 2030 EU FD A 0.96% PERP	3 101734	2,3%
H2O MULTIBONDS FCP SR 0.96% PERP	3 064599	2,3%
BNPP ACT RDT 0.96% PERP	2 728741	2,1%
CARMIGNAC PATRIMOINE 0.96% PERP	2 724598	2,0%
BNPP VAL FRANCAISE ISR C 0.96% PERP	2 618048	2,0%
FIDELITY TARGET 2040 EUR FD A 0.96% PERP	2 455476	1,8%

o o O o o